



Animateur de jardins

Formation continue

- > La formation vise l'obtention de la Spécialisation d'Initiative Locale Animateur de jardins
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel au sein de parcs et jardins accueillant du public ou d'une collectivité
- > Proposer, organiser et réaliser des animations adaptées aux publics ; découvrir les jardins et les cultures ; créer et entretenir des jardins dans le respect des principes agroécologiques

Métiers visés

Animateur accueillant du public, animateur / médiateur au jardin, en collectivité / bailleur social, jardinier en parc de loisirs...

Contenu de la formation

- ☑ Communiquer auprès des différents publics
- ☑ Construire des ateliers ainsi qu'organiser et animer des ateliers pédagogiques
- ☑ Connaître l'histoire de la filière des jardins et de la filière végétal
- ☑ Connaître les différentes formes d'agricultures durables
- ☑ Réaliser des travaux d'implantation et de taille des végétaux
- ☑ Connaître les végétaux et leur protection

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits et équipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Plateaux techniques de l'établissement
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise

Dates :
du 13/11/23 au
15/03/24

Durée :
560 h dont 350 h en
centre et 210 h en
entreprise

Bilan final :
15/03/2024

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2023-2024
(lot 21). Elle ouvre
droit à rémunéra-
tion selon le statut
du candidat avant
l'entrée en formation.
15 à 20 stagiaires
attendus.

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

28/03/23	30/05/23
27/06/23	
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA et participation au Job dating (des parcs du végétal).

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 3 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC.

Coordinateur : Noémie SECHET - T. +33 (0)2 41 68 60 03
noemie.sechet@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



© Terra Botanica

Public concerné - Pré-requis

- Avoir un projet d'emploi en animation de jardin
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Justifier d'expériences professionnelles en paysage, en animation ou en vente de végétaux
- Disposer d'aptitudes de prise de parole en public
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi, majeur, ou salarié en reconversion
- Satisfaire à l'entretien de motivation organisé par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr